

## FICHE PRATIQUE

### A QUELLE HEURE ARRIVER ?

D'abord : attention de bien identifier le lieu de l'examen car l'Institut français organise des examens à différents endroits.

Les candidats sont attendus sur le lieu de l'examen à partir de 9h15. L'ouverture des portes se fait en général dans les minutes qui suivent. Les portes ferment à 9h45 et l'examen se met en place. Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à entrer dans le bâtiment. Après que l'examen a été mis en place (à partir d'habitude de 10h15), l'Institut français est avec plaisir à la disposition des accompagnateurs pour répondre à toutes les questions mais, pendant l'entrée des candidats dans le lieu de l'examen, il est demandé aux accompagnateurs de ne déranger le flux des candidats.

Nous attirons l'attention des candidats sur la nécessité d'être présent à temps sur le lieu d'examen : en effet la première épreuve est obligatoirement l'épreuve de compréhension orale ; comme elle nécessite silence et concentration pour tous les candidats, aucun retardataire n'est admis dans bâtiment après le début de l'examen. Le retard signifie de facto l'exclusion de l'examen.

### QU'APPORTER AVEC SOI DANS LE BÂTIMENT?

Au moment où il entre dans le bâtiment le candidat doit avoir sur soi sa pièce d'identité ou une copie nette de sa pièce d'identité pour le contrôle d'identité au début de l'examen (et parfois aussi pour le contrôle de sécurité pour entrer dans le bâtiment). La pièce d'identité doit être la même que celle utilisée lors de l'examen : en effet, les candidats sont inscrits sous leur nom latin ; or les transcriptions du nom cyrillique en latin varient souvent d'une pièce d'identité à une autre. Tout candidat doit connaître le niveau auquel il se présente (pour les plus petits enfants, nous recommandons aux accompagnateurs de donner au candidat un petit papier qui indique le niveau). Tout candidat doit être muni au minimum de deux stylos à bille noire. Les dictionnaires (uniquement français-français, pas russe-français) sont autorisés uniquement pour les épreuves suivantes : les épreuves collectives du DALF C2, l'épreuve de production orale du DALF C1 et l'épreuve de la production orale du DALF C2.

**Pour les candidats des DELF JUNIOR et PRIM** : quand ils entrent dans le bâtiment ils doivent avoir sur soi leur encas (à manger et à boire), des mouchoirs, des chaussures de rechange, un téléphone portable pour communiquer à leur accompagnateur l'heure de la fin de l'examen et un petit papier indiquant le nom et le numéro de téléphone de leur accompagnateur (en cas de maladie de l'enfant, retard de l'accompagnateur, etc.).

**Pour les candidats qui se sont inscrits eux-mêmes** : Le candidat doit également avoir sur soi son exemplaire du contrat d'inscription et sa quittance au cas où ceux-ci seraient nécessaires pour un contrôle.

### **Pour les candidats qui ont été inscrits par leur école :**

- Le candidat doit connaître le nom de son école (surtout pour les plus petits enfants, nous recommandons aux responsables des écoles de donner au candidat un petit papier qui indique le nom de l'école) et il doit disposer d'un petit papier indiquant le nom et le numéro de téléphone du responsable de l'école (en cas de maladie de l'enfant, retard, etc.).
- Il est demandé au responsable de l'école d'être présent sur les lieux avec la quittance d'inscription et son exemplaire du contrat d'inscription jusque 10h15. Ainsi, si l'Institut français a des difficultés à identifier un candidat inscrit par une école, il pourra prendre contact rapidement avec ce responsable.

### **QUAND FINIT L'EXAMEN ?**

L'examen se compose de deux parties :

Epreuves collectives	Compréhension orale	Fin habituelle pour A1.1 : 10h45 Fin habituelle pour A1 : 11h20 Fin habituelle pour A2 : 11h40 Fin habituelle pour B1 : 11h45 Fin habituelle pour B2 : 12h30 Fin habituelle pour C1 : 14h00 Fin habituelle pour C2 : 13h30
	Compréhension écrite	
	Expression écrite	
Epreuve individuelle	Expression orale	L'heure de passage du candidat est très variable

L'organisation d'un examen tel que le DELF-DALF rend indispensables certaines modifications de dernière minute ; c'est pourquoi l'Institut français ne communique l'heure exacte de fin de l'examen à chaque candidat qu'après la mise en place de l'examen. Les horaires de fin d'examen sont affichés à l'extérieur du bâtiment (pour le DELF JUNIOR / PRIM) pour l'information des accompagnateurs vers 10h15. A la fin de ses épreuves collectives le candidat confirme par téléphone portable l'heure de fin de l'examen à son accompagnateur.

## FICHE PRATIQUE

L'Institut français n'accepte aucune demande de changement d'horaires. Il est bien entendu du candidat que le jour de l'examen doit être laissé entièrement libre pour l'examen jusqu'à la fin de l'après-midi (17h pour le DELF JUNIOR / PRIM).

### QUELS SONT LES CONTRÔLES PENDANT L'EXAMEN ?

Afin de s'assurer de la présence des candidats aux différentes épreuves de l'examen et de garantir la sécurité des candidats mineurs, l'Institut français demande au candidat de signer à 4 moments de l'examen: au début des épreuves collectives (contrôle d'identité), à la fin des épreuves collectives (remise des copies aux surveillants), à l'arrivée dans la salle de préparation de l'épreuve individuelle, à la fin de l'épreuve individuelle.

Lorsqu'il quitte le bâtiment, le candidat doit également signer la liste de sortie du bâtiment. La responsabilité de l'Institut français sur la sécurité des candidats mineurs cesse à ce moment. Les accompagnateurs en retard peuvent autoriser le candidat mineur à rester dans le bâtiment sous la surveillance du gardien jusqu'à leur arrivée. Ce temps de surveillance ne peut excéder 17h.

### ET LES RESULTATS ?

Les examens sont notés à Moscou par les Examineurs certifiés puis validés par le Ministère de l'Éducation français à Paris.

La publication des résultats se fait comme suit :

- Les noms des candidats qui ont réussi à l'examen sont affichés sur le site web de l'Institut français de Moscou ([www.institutfrancais.ru](http://www.institutfrancais.ru) => Moscou => Certifications => Résultats) 4 semaines après l'examen. Une attestation de réussite avec les notes exactes est immédiatement disponible à l'Institut français de Moscou. Cette attestation suffit pour toutes les administrations qui demandent la preuve de réussite à l'examen. Il est obligatoire pour les candidats de venir retirer cette attestation dans les 2 semaines : toute erreur (orthographe du nom, nationalité, lieu de naissance, etc.) doit être corrigée à ce moment-là ; ensuite la session d'examen sera considérée comme close par le Ministère de l'Éducation français.
- Les noms des candidats qui ont échoué ne sont jamais publiés, par respect pour les candidats : par conséquent, si votre nom n'apparaît pas sur le site web de l'Institut français, cela signifie que vous avez échoué. Il n'existe pas d'attestation d'échec à l'examen mais les candidats peuvent demander à l'Institut français de Moscou un relevé de leurs notes.
- Dans les deux cas, pour des raisons de confidentialité, aucune information sur les résultats n'est donnée par téléphone ou courriel : le candidat doit se déplacer avec une pièce d'identité à l'Institut français pour retirer son attestation de réussite ou, en cas d'échec, son relevé de notes. L'Institut français prie les candidats de consulter les jours et horaires d'ouverture du *Service des cours et certifications* de l'Institut français sur le site web avant de se déplacer ([www.institutfrancais.ru](http://www.institutfrancais.ru) => Moscou => Certifications => Infos pratiques).

### ET LE DIPLÔME ?

Le diplôme est imprimé par l'Imprimerie nationale de France et est livré à l'Institut français en général 7 mois après l'examen. Le candidat qui s'est inscrit individuellement peut le retirer à l'Institut français sur présentation d'une pièce d'identité. Les responsables des écoles qui ont inscrit des candidats collectivement peuvent venir retirer le diplôme de tous leurs candidats en une seule fois à l'Institut français sur présentation de la liste des candidats inscrits.

Un an après l'arrivée des diplômes (environ un an et demi après l'examen) les diplômes sont renvoyés en France et ne sont plus conservés à Moscou. Les retardataires doivent s'adresser directement au [CIEP](http://www.ciep.fr).

### VOTRE OPINION

L'Institut français est ouvert à vos commentaires : vous pouvez nous faire part de vos remarques à l'adresse courriel [scc@ifrussie.ru](mailto:scc@ifrussie.ru).